

Tous les bénévoles du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) doivent être enregistrés afin d'assurer la sécurité des élèves. Le bénévole est, par définition, une personne qui interagit avec les élèves dans un environnement qui n'est pas surveillé en tout temps par le personnel du CSAP. Cette catégorie comprend, entre autres, les entraîneurs, les conseillers pour les activités parascolaires, les chauffeurs, les accompagnateurs pour les voyages et les événements sociaux et les personnes apportant ordinairement de l'aide en classe ou à l'école. Elle ne comprend pas les visiteurs qui se rendent dans l'école. Veuillez remplir le présent formulaire pour permettre à l'école dans laquelle vous souhaitez faire du bénévolat de contrôler les personnes qui sont autorisées à participer aux activités avec les enfants.

Nom du bénévole : _____

Rôle du bénévole : _____

- J'ai un élève inscrit dans cette école et j'ai la même adresse que celle qui est indiquée dans PowerSchool.

Nom de l'élève : _____

- Je n'ai pas d'élève inscrit dans cette école et mon adresse postale est la suivante :

Adresse postale : _____

Téléphone(s) : _____

(en journée)

(en soirée)

Veuillez fournir deux références. (La vérification des références se fait à la discrétion de la direction de l'école).

Nom

Numéro de téléphone

1. _____

2. _____

- Je sais que j'ai l'obligation de remplir une demande de vérification du registre de l'enfance maltraitée et de la remettre au département des ressources humaines du siège du CSAP.



Conseil scolaire
acadien provincial

Demande pour les bénévoles

Formulaire N° F220-3

- Je sais que je dois remplir une vérification du casier judiciaire (y compris une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès des personnes vulnérables) et la remettre au département des ressources humaines du siège du CSAP et faire l'objet d'une approbation avant d'entamer mon service de bénévole.

En signant ce formulaire de demande, j'indique que j'ai lu les lignes directrices pour les bénévoles et je suis d'accord avec les lignes directrices énoncées.

Signature du bénévole 

Date